

"LES FEMMES S'ENGAGENT"

GRUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPEEN





SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 4-5
LISTE DES THEMES	
• Le pouvoir aussi se partage ! Anna KARAMANOU	p. 6
• Généraliser l'égalité partout dans le travail Marie Hélène GILLIG	p. 7
• Des services au même prix ! Christa PRETS	p. 8
• Deux nouveaux concepts au service de l'égalité Fiorella GHILARDOTTI	p. 9
• L'égalité dans le champ constitutionnel européen Elena PACIOTTI	p. 10
• Daphne au secours des femmes victimes de violence Lissy GROENER	p. 11
• Sexualité et procréation: un droit pour toutes les femmes ! Anne VAN LANCKER	p. 12
• Cancer du sein, le mal qui ronge les femmes Karin JOENS	p. 13
• Trop de femmes encore vulnérables Elena VALENCIANO MARTINEZ	p. 14
• L'égalité, un préalable à la paix et au développement Olga ZRIHEN	p. 15
• Monde agricole: cherchez la femme ! María RODRIGUEZ RAMOS	p. 16
• Et après l'adhésion? Joke SWIEBEL & Zita GURMAL	p. 17
LISTE DES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME ET DE L'EGALITE DES CHANCES 1999-2004	p. 18-19
LISTE DES MEMBRES DU GROUPE PARLEMENTAIRE DU PSE TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME ET DE L'EGALITE DES CHANCES	p. 20
POURCENTAGE DE FEMMES ELUES DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX DES 25 ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE ET AU PARLEMENT EUROPEEN	p. 21
SITES INTERNET UTILES	p. 22





LES DÉPUTÉES DU GROUPE PARLEMENTAIRE DU PSE



1999 - 2004



INTRODUCTION



En un demi-siècle, la condition féminine s'est de toute évidence améliorée. Des termes comme « parité », « égalité des chances », « droits de la femme », inconnus hier, font désormais partie de l'agenda politique et sont inscrits dans nos législations.

Ils n'auraient pu l'être sans l'action déterminée du Parlement européen et surtout de sa Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances, formée en 1984. En 1995, la 4ème Conférence mondiale de Pékin sur les femmes, placée sous l'égide des Nations Unies, allait tracer des voies inédites et devenir le nouveau point de référence du mouvement féministe. La pleine participation des femmes aux structures de pouvoir, aux prises de décision politique, à l'exercice des responsabilités sera dès lors revendiquée avec force, en même temps que la prise en compte des intérêts des femmes dans toutes les sphères de la société. Des termes tels que "empowerment" et "mainstreaming" seront alors mis au goût du jour.

Ce combat, ces exigences, les élues socialistes du Parlement européen les ont partagés dès la première heure ^[1]. Elle se sont battues, souvent avec succès, pour imposer une implication égale des hommes et des femmes dans tous les domaines, pour encourager les femmes à entrer de plain-pied dans la vie sociale, économique et politique de l'Union. Représentant 39 % du Groupe socialiste, ces élues sont parvenues sans conteste à « féminiser » l'environnement politique européen.

^[1] Lire à ce propos le rapport Groener A5-0125/2000



Douze d'entre elles ont eu envie d'évoquer ici leurs travaux. A chacune, son propre cheval de bataille. Faire le point sur les avancées déjà accomplies, les manques à déplorer et les projets à mettre en branle nous paraissait opportun en ce début de 2004, année de tous les changements pour l'Union européenne. Demain, en Europe, les enjeux seront : le renouvellement du Parlement et de la Commission, l'élargissement à vingt-cinq Etats et l'adoption d'une Constitution. Les élues socialistes comptent bien s'appuyer sur ces nouvelles donnes pour exiger une démocratie plus égalitaire, un meilleur respect des minorités et une solidarité plus forte à l'égard du reste du monde.

LISSY GROENER,

Coordinatrice du groupe parlementaire du PSE pour la Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances

LE POUVOIR AUSSI SE PARTAGE!



“ Le monde irait certainement mieux si les femmes étaient plus impliquées dans la vie politique et la prise de décision. De toute évidence, elles sont sous-représentées dans les instances de pouvoir. Ce déficit met



Anna KARAMANOU

directement en question la légitimité même de ces instances, monopolisées par une minorité. Ce déséquilibre pervertit les principes démocratiques selon lesquels les intérêts et les aptitudes de tous doivent être respectés. L'absence ou le manque de présence des femmes dans les processus décisionnels prive en outre nos sociétés à la fois d'un point de vue différencié et d'un réel capital humain.

« L'autre Moitié du Ciel », selon une célèbre expression chinoise, a pourtant une certaine sensibilité, si ce n'est des valeurs propres à apporter au monde : un sens particulier de la justice et de la solidarité, une ouverture au dialogue, une approche éthique de la politique, une capacité à hiérarchiser les priorités.

En juin prochain auront lieu des élections législatives en vue de renouveler le Parlement européen. Le problème de la parité se reposera de façon brûlante : combien de femmes seront candidates, combien seront élues ? Voici deux questions clefs pour nous toutes et nous tous. ”

GÉNÉRALISER L'ÉGALITÉ PARTOUT DANS LE TRAVAIL

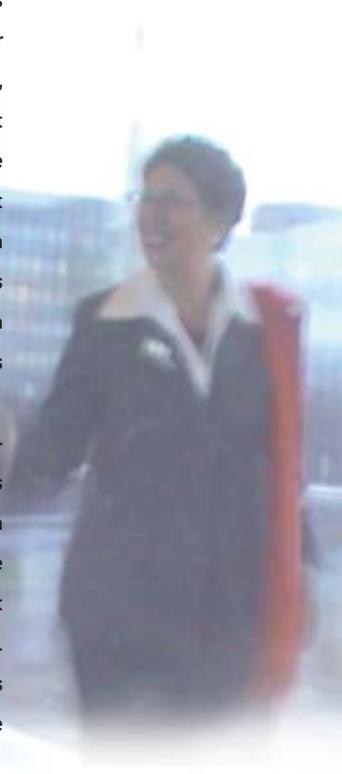


Marie-Hélène GILLIG

“ Qui dit emploi, dit forcément indépendance financière et insertion sociale. Ce fait vaut autant pour les hommes que pour les femmes. Pourtant, les uns et les autres ne disposent pas des mêmes opportunités. Force est de constater que les femmes sont souvent marginalisées,

y compris dans l'Union européenne. Les écarts de salaires, en 2000, pouvaient atteindre jusqu'à 16% tandis que le chômage, en 2002, frappait 8,7% de femmes contre 6,9% d'hommes. De même, les femmes restent trop souvent confinées dans des emplois stéréotypés. L'inégalité en matière de formation et d'éducation ne les épargne pas davantage. Elles sont moins nombreuses dans les métiers de la recherche et la fracture numérique les touche en première ligne : moins de 20% des étudiants spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication sont des femmes.

La législation européenne de 1976 établissant l'égalité de traitement en matière d'emploi et de conditions de travail vient d'être renforcée. Mais pour les élues socialistes, d'autres tâches s'annoncent. Il faudra notamment faire en sorte que les femmes accèdent à des emplois de meilleure qualité, suivent une formation continue, soient moins exposées à la précarité de l'emploi, puissent s'initier aux nouvelles technologies et diversifier leurs choix professionnels. Dans le même temps, il nous faudra veiller au développement de services complémentaires (garde d'enfants, soins aux personnes dépendantes) afin de ne pas entraver les possibilités professionnelles des femmes. ”



DES SERVICES AU MÊME PRIX !

“ Toute discrimination liée à l'appartenance du sexe est formellement proscrite dans l'Union européenne. L'article 13 du Traité, et les neuf lois-cadres qui en découlent, ne sauraient le démentir. Grâce à ces dispositions,



Christa PRETS

une femme peut, doit même prétendre à un salaire égal à celui d'un homme pour un emploi équivalent. Reste que la législation communautaire ne s'étend pas au-delà du lieu de travail. En dehors de ce champ, les discriminations continuent de prospérer, sans aucune entrave juridique.

Un exemple, le domaine des services. Pour une femme, cotiser à des assurances-maladie privées coûtera en général plus cher qu'à un homme, tandis qu'elle percevra une somme inférieure de la part d'un fonds de pension professionnel. Raisons biologiques obligent : les femmes paient financièrement et socialement par un coût plus élevé le fait de porter des enfants et d'avoir une espérance de vie plus longue. Les marchés financiers, qui sont les « petits protégés » de l'économie néo-libérale, relèguent volontiers au second plan l'égalité de traitement, au nom d'une supposée rentabilité.

La Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances, sous l'impulsion des élues socialistes, entend s'attaquer de front au sexisme dans tous les services, au moyen d'instruments juridiques créés à cet effet. ”

DEUX NOUVEAUX CONCEPTS AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ



Fiorella GHILARDOTTI

Apparus dans les années 90, en même temps qu'était consacrée la « dimension du genre », les concepts de « gender-mainstreaming » et de « gender-budgeting » sont devenus des instruments essentiels à l'instauration de l'égalité hommes-femmes et à la réduction des inégalités socio-économiques entre les deux sexes.

Pour saisir pleinement le sens de ces termes techniques, désormais associés aux politiques européennes, il faut partir du constat qu'il existe une différence de principe entre les hommes et les femmes et que toute décision prise, loin d'être neutre, a des incidences distinctes sur les uns et les autres. Le « gender-mainstreaming » implique une prise en compte de l'égalité des chances et des intérêts des femmes dans toutes les décisions politiques engageant la société. Le «gender-budgeting» suppose quant à lui l'intégration de la « dimension du genre » dans toute budgétisation, en considérant que toute décision budgétaire - qu'elle soit nationale ou européenne - a un impact différent sur la vie quotidienne des hommes et des femmes.

Aux yeux des élues socialistes, ce sont ces deux méthodes qui répondent le mieux, actuellement, à l'exigence de construire une société plus démocratique, plus transparente (les pouvoirs publics devant doublement rendre des comptes) et plus efficace (les dépenses budgétaires dissociant avec pertinence les besoins des femmes et des hommes).

Lire à ce propos les rapports
Groener A5-0060/2003
et Ghilardotti A5-0214/2003

L'ÉGALITÉ DANS LE CHAMP CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN

“ L'année 2003 aura été marquée par l'adoption d'un projet de Constitution, rédigé selon les principes les plus transparents et démocratiques possibles, par la « Convention sur l'avenir de l'Europe ». Les élues socialistes ont répondu présentes à ce rendez-vous en revendiquant une référence plus explicite et élargie de l'égalité hommes-femmes dans le droit communautaire.

Grâce à leurs interventions, la Charte des droits fondamentaux fait désormais partie intégrante de la future Constitution européenne. Et ce n'est pas un vain mot. Cette Charte va plus loin que les traités actuels dans la reconnaissance et la pratique de l'égalité et de la parité. Loin de rester de simples notions abstraites, celles-ci deviennent juridiquement plus contraignantes et étendues à « tous les domaines ». Elles sont insérées au nombre des « valeurs fondatrices » de l'Union européenne. Les promouvoir sera désormais prioritaire et si besoin est, par la « manière forte », à coup de mesures préférentielles ou d'actions positives.

Il faut pourtant relativiser cette évolution positive. Le Conseil des ministres européens, au risque de provoquer une paralysie, continuera de voter à l'unanimité toute mesure anti-discriminatoire. C'est l'une des failles les plus graves du présent projet constitutionnel.



Elena PACIOTTI

DAPHNE AU SECOURS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE



Lissy GROENER

“ Dans l'Union européenne, une femme sur cinq a déjà été victime au moins une fois dans sa vie, d'actes de violence de la part de son partenaire masculin.

Le programme européen Daphne, adopté par le Parlement européen en 1997, vise à financer et à soutenir des mesures de lutte contre la violence à l'égard des enfants, des jeunes et des femmes. Tous sont confrontés à des violences, brutalité domestique ou harcèlement, viol, prostitution ou trafic.

Daphne a financé entre 2000 et 2003 quelque 140 projets qui prennent des formes diverses: première aide matérielle, campagne de sensibilisation, actions préventives. Le budget n'a cependant pu couvrir que 13% des projets qui auraient mérité d'être réalisés. Les élus socialistes estiment qu'une augmentation du budget devrait être accordée pour les années 2004 à 2008. Ils soutiennent également la mise en place d'un "helpdesk" au profit des organisations non gouvernementales, notamment dans les nouveaux Etats-membres, afin de favoriser les réseaux et les structures de lutte à l'égard des femmes et des enfants dans ces pays.

Les femmes socialistes organiseront une mobilisation générale en vue de faire de 2006 une "Année européenne de la lutte contre la violence à l'égard des femmes". ”



Lire à ce propos le rapport
Groener A5-0280/2003

SEXUALITÉ ET PROCRÉATION: UN DROIT POUR TOUTES LES FEMMES!

“ Les Européennes devraient pouvoir jouir à part égale des droits à la sexualité et à la procréation, avoir le choix entre tous les moyens de contraception. Idéalement, ce sont des femmes informées et libres qui devraient

pouvoir déterminer quand elles souhaitent un enfant, et en cas de nécessité, si elles désirent interrompre leur grossesse. Dans la plupart des pays de l'Union, des législations ont été adoptées en ce sens. Mais il existe des Etats-membres où l'avortement est encore proscrit. La situation peut aussi être discriminatoire dans certains des futurs Etats membres où, par exemple, le prix de la pilule peut absorber le tiers d'un salaire mensuel. Le constat est clair : cette situation engendre une grande inégalité entre les femmes en Europe, selon leur revenu ou leur pays d'origine. Il est certain que ces disparités doivent s'effacer. Certes, ces questions spécifiques de santé relèvent encore de la compétence des gouvernements nationaux. Mais l'Union et avec elle les élues socialistes ont aussi leur rôle à jouer, celui de prendre l'initiative en véhiculant les informations et en favorisant l'échange d'expériences positives, afin que les femmes européennes puissent toutes prétendre à leurs droits en matière de sexualité et de procréation. ”



Anne VAN LANCKER

CANCER DU SEIN, LE MAL QUI RONGE LES FEMMES



Karin JOENS

“ Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Dans l'Union européenne, 216.000 femmes sont atteintes chaque année d'un cancer du sein. 79.000 d'entre elles en meurent. Si toutes les femmes avaient accès à un examen de dépistage, 25.000 vies pourraient être sauvées. 90 % des malades auraient de meilleures probabilités de guérison si leur cancer était diagnostiqué et soigné correctement à un stade précoce. Il faut savoir enfin que seuls huit Etats membres sur quinze invitent les femmes âgées de 50 à 69 ans au moins tous les deux ans à se soumettre à une mammographie dans le cadre d'un programme national.

Les élues socialistes peuvent se féliciter d'avoir inspiré le texte d'une résolution, approuvée à une vaste majorité par le Parlement européen, le 5 juin 2003. Certes, les gouvernements nationaux sont dégagés de toute obligation à l'égard de l'Union pour les recommandations faites par le Parlement. Mais ils sont au moins invités à remplir certains objectifs précis : créer d'ici 2008, les conditions nécessaires pour réduire de 25% la mortalité due au cancer du sein, systématiser les mammographies et autres dépistages, de même qu'ouvrir des centres de soin agréés et pluridisciplinaires.

Rendez-vous est déjà pris en 2006 pour évaluer les progrès réalisés dans un combat qui nous concerne toutes et tous. ”

Lire à ce propos le rapport
Joens AS-0159/2003

TROP DE FEMMES ENCORE VULNÉRABLES

“ Sur tous les continents, les femmes continuent de payer le prix des inégalités, des discriminations et des violences. Violence conjugale ici, violence des coutumes patriarcales ailleurs...

Au sein de l'Europe prospère dans laquelle nous vivons, des millions de femmes subissent des agressions constantes, sont victimes de pauvreté

et connaissent la soumission. Maintes d'entre elles sont assassinées par les hommes qui jadis déclaraient leur amour à ces mêmes femmes. L'engagement des élues socialistes est de dénoncer ces terribles réalités.

Il est vrai que l'absence d'alternatives, la pauvreté, l'illettrisme et la précarité sanitaire frappent d'abord les femmes, et en priorité celles des pays en développement.

La culture patriarcale, les moeurs et les traditions imposés par le manque de ressources, maintiennent les femmes dans une position de subordination par rapport aux hommes, aussi bien au sein des familles qu'en dehors de celles-ci. Les femmes en Europe, plus proches de la liberté et de l'autonomie que la Gauche a toujours revendiquées pour chaque être humain, peuvent sembler moins vulnérables. L'égalité hommes-femmes doit être universalisée. C'est l'une des tâches de l'Union européenne et particulièrement des élues socialistes du Parlement européen.

Dans de nombreux endroits du Globe, on observe attentivement les avancées obtenues par les femmes en Europe; des progrès qui ont valeur d'exemple.

N'hésitons pas à relayer ces voix et à les amplifier en dehors de nos frontières. ”



María Elena VALENCIANO
MARTINEZ-OROZCO

L'ÉGALITÉ, UNE CONDITION PRÉALABLE À LA PAIX ET AU DÉVELOPPEMENT



Olga ZRIHEN

“ La quête d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes doit être universelle et non se cantonner aux seules frontières de l'Europe. Faire reconnaître, partout dans le monde, que les femmes naissent libres et égales en

droits, tel est notre engagement de femmes et d'élues européennes.

L'ONU s'est engagée dans ce domaine en prenant l'initiative de plusieurs conférences internationales. A Pékin, en 1995, puis au Sommet du Millénaire à New York en 2000, l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes a été clairement affirmée. Néanmoins, il faut des actes, des solutions, des avancées concrètes pour combattre dans les pays en voie de développement tous les obstacles à l'autonomie et aux droits des femmes, que ce soit la pauvreté, l'analphabétisme, le joug religieux ou l'oppression patriarcale.

C'est précisément ce que les élues socialistes s'efforcent de faire, par de multiples opérations de coopération, relayées sur le terrain par des associations spécialisées. Aucune sphère d'activité n'est négligée. Car l'émancipation, la parité, la reconnaissance des droits des femmes se gagnent à toutes les échelles et sous toutes les latitudes. ”

Lire à ce propos le rapport
Zrihen A5-0447/2003

MONDE AGRICOLE : CHERCHEZ LA FEMME !

“ Elles sont les principales oubliées d'un monde – l'agriculture – où elles forment pourtant 37% de la population. Elles y travaillent, sans qu'on le remarque vraiment : les femmes semblent s'être fondues dans le



María RODRÍGUEZ RAMOS

paysage agricole. Plus du tiers du travail réalisé dans les exploitations familiales leur incombe mais il est souvent ignoré. D'ailleurs, il est « invisible ».

Les femmes du monde agricole occupent de fait des fonctions particulières. Grâce à elles, les exploitations peuvent davantage se diversifier et augmenter les revenus. Si l'on trouve de plus en plus de produits de qualité sur nos marchés, si le tourisme en milieu rural connaît une véritable envolée, si des activités socio-culturelles connaissent un certain essor, c'est avec le concours primordial des femmes de la campagne.

Elles n'en restent pas moins défavorisées, en butte à une double discrimination qui les prive à la fois d'une protection sociale et d'un statut juridique.

L'égalité des chances, que les élus socialistes ont particulièrement à cœur, peut et doit se conjuguer avec le développement rural. C'est ainsi que l'Europe pourra pleinement tirer profit du vaste potentiel de ses campagnes. ”

ET APRÈS L'ADHÉSION ?



“ Le 1er mai prochain, dix nouveaux pays rejoignent l'Union européenne. Leur population féminine est en droit d'attendre de cette adhésion certains progrès. Encore faut-il que ces Etats s'en donnent les moyens.

La transposition dans le droit national de la législation européenne, qui garantit l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, devra s'accompagner de mesures résolument volontaristes. Dans un premier temps, il leur faudra accepter de reconnaître l'inégalité comme un fait avant de penser à adopter de quelconques stratégies. On est aussi en droit d'espérer que le développement socio-économique des nouveaux Etats-membres donnera aux femmes la possibilité de gagner leur autonomie matérielle. Les gouvernements nationaux auraient d'ailleurs tout intérêt à « investir » dans ce capital humain.

Que les femmes elles-mêmes n'attendent pas du ciel un meilleur sort : qu'elles le revendiquent au sein de l'Union européenne ! Elles devront cependant se rassembler pour manifester, s'engager politiquement et convaincre les pouvoirs, généralement masculins, qu'il est indispensable de leur donner leur juste place. Invitons les formations affiliées au Parti des socialistes européens (PSE) à donner l'exemple! En vérité, les socialistes sont connus pour leur combat en faveur du bien-être social et des droits humains. Leur engagement dans la lutte aux côtés des femmes sera en toute logique une de leurs priorités.



Joke SWIEBEL



Zita GURMAI

LISTE DES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME ET DE L'EGALITE DES CHANCES (1999-2004) ⁽¹⁾

- Daphne II programme 2004-2008: combating violence against children, young people and women
- The impact of the sex industry in the EU
- The situation of women from minority groups in the EU
- Reconciling professional, family and private life
- Women in South-eastern Europe
- Development cooperation: promoting gender equality
- Equality of men and women : grants to organisations active at European level, 2004-2005 action programme
- Equal treatment for men and women: access to goods and services and to the provision of goods and services
- Violation of women's rights and the role of the European Union (EU) in international relations
- Women in the new information society
- 2004 elections: how to ensure balanced representation of women and men
- Gender budgeting, building public budgets from a gender perspective
- Women from rural regions of the EU in the context of the Common Agricultural Policy
- Breast cancer in the EU
- Women and sport
- Gender-mainstreaming in the European Parliament
- The objectives of gender equality using the structural Funds
- Equal opportunities for women and men in the EU. 6th annual report 2001
- Representation of women among the social partners of the EU
- Mid-term revision of Daphne Programme 2000-2003



- Implementation of the gender equality programme (2001-2005)
- Health and rights concerning sexuality and reproduction
- Equal opportunities between women and men : employment, vocational training, and working conditions
- Equal opportunities for women and men in the EU. 5th annual report 2000
- Development policy : mainstreaming of gender equality in development cooperation Action programme 2001-2006
- Women and fundamentalism
- The EU's policy and the mediterranean countries regarding the promotion of women's rights and equal opportunities
- Female genital mutilation
- Equal pay for work of equal value
- Gender equality : framework strategy and work programme for 2001
- Balanced participation of women and men in the decision-making process
- Regulating domestic help in the informal sector
- Prevention and settlement of armed conflicts : gender-related aspects
- Gender equality : Community framework strategy and programme 2001-2005
- Equal opportunities for women and men in the EU. 2nd, 3rd and 4th annual reports 1997-1999
- Combating organized crime : trafficking in women, further actions following COM(96)0567
- Follow-up to the Peking action platform
- Equal opportunities: women 's participation in European scientific research
- Daphne Programme 2000-2003 : action relating to violence against children, young persons and women

Afin de faciliter l'accès sur Internet,
les rapports sont listés en anglais
tels que repris dans le site WEB du Parlement Européen

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE PARLEMENTAIRE DU PSE TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME ET DE L'EGALITE DES CHANCES

MEMBRES		ADDRESSES SITE-WEB
Maria	BERGER	www.spe.at/berger
Fiorella	GHILDOTTI	www.dspe.net
Marie-Hélène	GILLIG	www.d-s-f.net/
Lissy	GROENER	www.lissy-groener.de
Jutta	HAUG	www.Jutta-Haug.de
Mary	HONEYBALL	www.maryhoneyball.net/
María	IZQUIERDO ROJO	www.ctv.es/USERS/mariaizquierdo/home.htm
Karin	JOENS	www.joens.de
Anna	KARAMANOU	www.karamanou.gr
Hans	KARLSSON	www.s-ep.org/hanskarlsson/
Eryl	McNALLY	www.erylmcnallymep.org.uk
Pasqualina	NAPOLETANO	www.dspe.net
Elena Ornella	PACIOTTI	www.dspe.net
Christa	PRETS	www.christaprets.at
Christa	RANDZIO-PLATH	www.randzio-plath.de
María	RODRIGUEZ RAMOS	www.psoe-pe.org/
Karin	SCHEELE	www.karinscheele.at
María	SORNOSA MARTINEZ	www.psoe-pe.org/
Joke	SWIEBEL	www.jokeswiebel.nl
Helena	TORRES MARQUES	www.partido-socialista.net
María Elena	VALENCIANO MARTINEZ-OROZCO	www.psoe-pe.org
Anne E.M.	VAN LANCKER	www.annevanlancker.be
Olga	ZRIHEN	www.olgazrihen.net

POURCENTAGE DE FEMMES ELUES DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX DES 25 ETATS MEMBRES ET AU PARLEMENT EUROPEEN



Pays	Nombre total de députés	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Allemagne	603	194	32,2%
Autriche	183	62	33,9%
Belgique	150	53	35,3%
Danemark	179	68	38,0%
Espagne	350	126	36,0%
Finlande	200	75	37,5%
France	574	70	12,2%
Grèce	300	39	13,0%
Irlande	166	22	13,3%
Italie	618	71	11,5%
Luxembourg	60	10	16,7%
Pays-Bas	150	55	36,7%
Portugal	230	44	19,1%
Royaume-Uni	659	118	17,9%
Suède	349	158	45,3%

NOUVEAUX PAYS ADHERENTS

Chypre	56	6	10,7%
Estonie	101	19	18,8%
Hongrie	386	38	9,8%
Lettonie	100	21	21%
Lituanie	141	15	10,6%
Malte	65	5	7,7%
Pologne	460	93	20,2%
Rép. tchèque	200	34	17%
Slovaquie	150	29	19,3%
Slovénie	90	11	12,2%

Parlement européen	626	194	31,0%
---------------------------	------------	------------	--------------

Source: Union Interparlementaire – Situation au 20 mars 2004

SITES INTERNET UTILES



http://www.europarl.eu.int/compari/femm/cccc/default_en.htm

NCEO - Network of Parliamentary Committees for Equal Opportunities for Women and Men in the European Union



<http://www.socialistgroup.org>
Socialist Group - Women's site

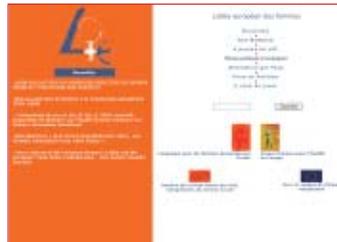


http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/contact_en.html

European Commission - Equal Opportunities Unit



<http://www.socintwomen.org.uk>
Socialist International Women



<http://www.womenlobby.org/index2.htm>
European Women's Lobby



http://www.europarl.eu.int/committees/femm_home.htm
European Parliament - women's rights Committee



<http://www.un.org/womenwatch/>
United Nations Women Watch



Brigitte Bataille

Conseillère politique auprès du Groupe parlementaire du PSE
pour la Commission des droits de la femme
et de l'égalité des chances.

Téléphone (Bruxelles): (32) 2 284 3112 - (Strasbourg): (33) 388 172887
Email: bbataille@europarl.eu.int

Parliamentary Group of the Party of European Socialists
Groupe Parlementaire du Parti Socialiste Européen
Fraktion der Sozialdemokratischen Partei Europas
Grupo Parlamentario del Partido Socialista Europeo
Gruppo Parlamentare del Partito del Socialismo Europeo
Fractie van de Partij van de Europese Sociaaldemocraten
Euroopan sosialidemokraattisen puolueen parlamenttiryhmä
De Europeiska Socialdemokraternas Parlamentsgrupp
Grupo Parlamentar do Partido Socialista Europeu
De Europæiske Socialdemokraters Gruppe
Κοινοβουλευτική Ομάδα του Ευρωπαϊκού Σοσιαλιστικού Κόμματος
az Európai Szocialisták Pártjának parlamenti frakciója
Klub Parlamentarny Partii Europejskich Socjalistów
Poslanska skupina Stranke evropskih socialdemokratov
Parlamentný klub Strany európskych socialistov
Euroopa Parlamendi sotsiaaldemokraatide fraktsioon
Poslanecký klub Evropské strany sociálně demokratické
Eiropas Sociāldemokrātiskās partijas Parlamentārā grupa
Europos socialistu partijos parlamentine grupe
II-Grupp Parlamentari tal-Partit tas-Socjalisti Ewropej



PARLEMENT EUROPEEN

RUE WIERTZ - B-1047 BRUXELLES

TEL.: +32 2 284 21 11

TEL.: STRASBOURG: +33 3 88 17 40 01

INTERNET: <http://www.socialistgroup.org>